



# BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°451 SEPTEMBRE 2024

# LE PETIT CHALLAISIEEN



Feu d'artifice du 14 juillet 2024, photos de Nicolas Moire

Actualité de septembre : samedi 7 et dimanche 8 : Vogue

dimanche 29 : les Bourrus font leur western à Mucelle

# Vie pratique

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser par e-mail au père Ishaq BARKAT :  
[ishabarkat@gmail.com](mailto:ishabarkat@gmail.com) ou par téléphone au **04 50 41 20 86**



Messes de septembre		
dimanche 01	Farges	10h00
samedi 07	Thoiry	18h00
dimanche 08	Péron	10h00
samedi 14	St Jean de Gonville	18h00
dimanche 15	Pougny	10h00
samedi 21	Thoiry	18h00
dimanche 22	St Jean de Gonville	10h00
samedi 28	Thoiry	18h00
dimanche 29	Thoiry	10h00

Cultes de septembre		
dimanche 1	Ferney-Voltaire	10h00
dimanche 8	Ferney-Voltaire	10h00
dimanche 15	Divonne	10h00
dimanche 22	Ferney-Voltaire	10h00
dimanche 29	Ferney-Voltaire	10h00

## Agenda challaisien 2024

Septembre				
OUVERTURE DE LA CHASSE				
mardi 3	Reprise du marché	Dès 16h30	La Halle	Marché alimentaire
samedi 7 et dimanche 8	Nouvelle Association	La journée	La Halle	Vogue
vendredi 20 samedi 21	Festival Go! Django	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Jazz manouche
vendredi 27	Auberge communale		Auberge des 7 Merveilles Rue de la Treille	Soirée grillade et souvenir
dimanche 29	Les Bourrus et La Lyre	19h00	Mucelle	Les Bourrus, leur western
Octobre				
samedi 5	La Jeunesse	21h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Bal interdit au moins de 16 ans
jeudi 17	La Pétanque			Fermeture de la saison
dimanche 20	AAP	15h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Théâtre
vendredi 25	USC	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Loto

**Pavoisement**  
**Mercredi 25 septembre:**  
**journee d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives**

# Mot du maire

Chères Challaisiennes, Chers Challaisiens,

Quel plaisir de vous retrouver même si nous sommes déjà nostalgiques de cet été. J'espère que vous avez profité sans trop abuser... 😊



Nous nous sommes quittés sur une note d'élection, sans grande conviction avec toute la difficulté que comporte ce sujet qui malheureusement divise. J'en profite pour remercier les bénévoles qui ont participé aux dépouillements.



Pour certains, c'était leur première fois face à l'urne alors que pour d'autres, c'était un retour à l'isoloir challaisien.

Heureusement, des événements comme la trêve des JO ou encore la Fête Nationale fédèrent et nous ont permis de porter fièrement nos couleurs autour d'un verre, d'un feu d'artifice ou simplement en entonnant une Marseillaise sublimée par la Lyre.



Cette année, pour le verre de l'amitié, nous vous avons proposé de trinquer dans des gobelets réutilisables ornés de notre blason. Nos armoiries ont également été mises à l'honneur grâce à des drapeaux, l'un d'entre eux flotte au-dessus du porche de la mairie afin de nous rappeler que nous sommes tous challaisiens et que nos différences sont une force et une chance !



Je ne sais pas si vous avez eu la chance d'apercevoir les panneaux que nous avons commandés pour rappeler que le village de Challex est un lieu de vie plaisant mais



avec ses inconvénients, n'en déplaît à certains car le maire et la municipalité ne sont pas responsables de tous les désagréments que vous pourriez rencontrer. Malheureusement, nos panneaux n'ont pas forcément fait l'unanimité à moins que le gang de voleurs de panneaux ait encore frappé.

Certains lieux rassemblent et pourtant ils se transforment en théâtres d'incivilités, je pense à l'espace Sanfely ou encore les points verts.



L'imagination débordante de certains prête à sourire mais peut causer des torts et engager ma responsabilité donc nous allons devoir fixer tout le mobilier urbain, dommage car l'ombre et le soleil se déplacent.



Dans le développement du schéma directeur de la transition écologique nous avons voté la réduction de l'éclairage public et dans sa première phase nous avons supprimé l'allumage du parking de la salle Jean-Antoine Lépine à partir de 23h00 afin de réguler un peu les présences intempestives et minimiser les nuisances pour les voisins.

Concernant les points verts, je rappelle que ce sont des lieux de tri et non de dépôts d'encombrants car tout cet amas de choses coûte du temps et de l'argent à la commune. Par flemme de se rendre à la déchetterie certains laissent des objets (canapé, lit, table, machine à laver...) à



proximité des lieux de tri ou tout simplement des dépôts sauvages dans nos bois de Roulave, Char-

milles, Marongy ... Bonjour l'écologie et l'économie, tout ceci en matière de logistique gangrène énormément l'emploi du temps des services techniques qu'une



partie d'entre vous critique ouvertement et vous avez raison car les tâches qui leur sont dévolues ne peuvent être exécutées correctement à cause de comportements égoïstes et nombrilistes ! En matière d'écologie nous vous avons sollicité en début d'année à propos d'une campagne de composteurs afin de regrouper les commandes et de vous éviter de vous déplacer jusqu'à Préveissin-Moëns. Ceci nous a demandé énormément de logistique et d'investissement. Alors, nous regrettons le manque de mobilisation malgré l'engouement de départ !



# Mot du maire



Durant le mois de juillet, hormis la cérémonie du 14, nous avons célébré le demi siècle de notre employé Monsieur Fabrice Benz qui œuvre au service de la mairie depuis plus de 10 ans.

Nous avons dit au revoir à Madame Nathalie Salmon que nous saluons pour tout le travail accompli et nous lui sou-

haitons une excellente suite dans ses nouvelles fonctions auprès d'une grande collectivité.

Nous avons accueilli Madame Christine Lambert pour succéder à Madame Nathalie Salmon et nous lui souhaitons plein de courage pour affronter ce nouveau défi alors j'espère que vous serez indulgents avec elle pour ses premiers pas dans notre commune.

Les vacances sont souvent synonymes de cambriolages et notre village n'a pas été épargné donc j'ai une pensée pour ces victimes mais je rappelle que faire justice soi-même est condamnable alors ne prenez pas de risques. Prochainement, une réunion publique sera organisée avec la gendarmerie et « Voisins Vigilants » afin de faire le point.

Plus légèrement, la période estivale a été l'occasion d'effectuer quelques travaux dans le groupe scolaire, avec par exemple le remplacement d'éclairage néon dans les classes par des panneaux LED.

Les écoliers vont reprendre le chemin de notre Ecole primaire Simone Veil et pour votre information nous allons remettre un petit manuel aux enfants à partir du CP qui s'appelle « Bien vivre ensemble ». Ce fascicule aborde de façon ludique les règles de politesse et de civilité car notre devoir est de leur transmettre le respect et la tolérance, puisque pour rappel nos chérubins sont les adultes de demain ; alors chers parents à vous de jouer !

Je remercie tout le personnel périscolaire qui s'investit beaucoup et fait preuve d'imagination pour occuper vos enfants. J'en profite pour souhaiter un bon retour à Mme Coelho dans ses fonctions de directrice.



Voilà, j'aurais beaucoup de choses à ajouter mais je suis limitée car vous ne manquerez pas de constater que ce numéro est très fourni entre la rétrospective des manifestations passées et la promotion de celles à venir. Juste pour finir, nous souhaitons un joyeux anniversaire à l'Auberge communale qui fête ses 2 ans sous la direction d'Aurélié & Fred aux fourneaux. Alors, à très vite et bonne reprise

## CCAS



Le 27 août, le CCAS est allé souhaiter un très bon anniversaire à madame Jeanine Charvet pour ses 90 ans.



Entourée de ses enfants, petits enfants et arrières petites filles, Madame Charvet a soufflé ses bougies.



Ce fut un moment plein de joie et bonheur. Rendez-vous fut pris dans 5 ans !!

Par ailleurs, le 24 septembre, le CCAS de Challex, organise une rencontre de tous les CCAS du pays de Gex, réunis dans un inter CCAS. Nous pourrions ainsi échanger et se conseiller sur toutes les problématiques inhérentes aux fonction du CCAS.

Nous travaillons aussi à l'élaboration d'un règlement. Sans oublier l'organisation éventuelle de notre goûter des aînés au début de l'hiver.

Nous vous souhaitons à tous une bonne reprise. Pour le CCAS, Brigitte Fleury

## PV du Conseil municipal du jeudi 23 mai 2024

Le Conseil municipal de la commune de Challex a été dûment convoqué le 17.05.24 et est réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, Maire

<b>Nombres de conseillers :</b>	<b>19</b>
<b>En exercice :</b>	<b>19</b>
<b>Présents :</b>	<b>11</b>
<b>Votants :</b>	<b>17</b>

**Présents :** Aline HOFER FAVRE, Michel PETER, Jocelyne BLAZER, Patricia ALTHERR, Marie-Julie SE-NEZE, Yoann FURNON, Françoise SUDAN, Martial MEDA, Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA, Cyrielle CHAMOT, Nolwenn SUDAN

**Absents ayant donné procuration :**

Jean-Pierre SZWED à Aline HOFER FAVRE

Sandrine SHAW à Patricia ALTHERR

Brigitte FLEURY à Michel PETER

Corentin RINALDI à Jocelyne BLAZER

Cédric HERNALSTEENS à Yoann FURNON

Marie-Julie MAILLEFER à Martial MEDA

**Absents :** Nicolas JAN – Xavier MAIRE

**Le PV du CM du 18 avril est accepté avec de légères rectifications orthographiques.**

**Délibération n°26-2024 :**

Le Conseil municipal désigne à l'unanimité Patricia ALTHERR et Françoise SUDAN comme secrétaires de séance.

**Délibération n° 27-2024 : examen des propositions d'études de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics**

Au vu des nouveaux éléments transmis aux élus, en complément aux devis présentés lors de la séance du 18 avril et après discussion, le Conseil municipal accepte à l'unanimité un devis de l'entreprise CE-BACO de 6 250 € HT soit 7 500 TTC.

**Délibération n° 28-2024 : proposition de convention avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'une procédure adaptée dans le cadre de la mise en herbe du terrain stabilisé.**

Madame le Maire rappelle que lors de la séance du 14 décembre 2023, le Conseil municipal a validé le

principe d'engager un examen des conditions de réalisation du projet de mise en herbe du terrain stabilisé. Par conséquent, il est proposé à l'Assemblée de recourir aux services de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain 01 pour assistance à la passation du marché, selon les modalités détaillées dans le projet de convention joint en annexe, pour un accompagnement allant de la définition du besoin à la contractualisation du marché (et comprenant la publication, la gestion des questions/réponses, l'analyse des offres, la négociation potentielle...).

Le montant de cette prestation est estimé à 4 000 € HT représentant un forfait pour 8 jours de travail. Après discussion, le Conseil municipal accepte, à l'unanimité moins 1 abstention, un devis de 4 000 € HT et autorise le Maire à signer la convention jointe en annexe à la délibération.

**Délibération n° 29-2024 : nouvelle convention avec la CAPG pour le versement de la compensation financière relative à l'enlèvement des déchets irréguliers par suite des nouvelles modalités de calcul.**

Mme le Maire informe l'Assemblée que la collectivité doit se prononcer sur la nouvelle convention à signer avec les services de la CAPG pour le versement de la compensation financière relative à l'enlèvement des déchets irréguliers. Le Conseil communautaire a approuvé de nouvelles modalités de calcul.

Auparavant, les agents ramassaient les déchets pendant leur tour de la commune et la municipalité envoyait un bulletin comprenant le poids du ramassage qu'ils ont amenés à la déchetterie. Cette fois, ce sera à la municipalité de gérer cela grâce à l'outil de suivi Kizeo.

A savoir que le Maire peut amender les personnes déposant des déchets en dehors des containers ou dans la nature. Plusieurs communes envisagent de poser des caméras de surveillance. Cela amènera 0,90 cts par habitant.

Après délibération, le Conseil municipal avec trois abstentions, accepte les nouvelles modalités de calcul du versement de la compensation financière pour l'enlèvement des déchets irréguliers.

Autorise le Maire à signer la convention jointe en annexe à la délibération.

## **Délibération n°30-2024 : CAPG- Convention de gestion entretien des fossés eaux pluviales et petit entretien d'urgence.**

Mme le Maire expose à l'Assemblée que, dans le cadre de la prise de compétence eaux pluviales au 1<sup>er</sup> janvier 2018 par la Communauté de Communes du Pays de Gex, il a été proposé aux communes une compétence élargie comprenant celle de la gestion des eaux pluviales urbaines et celle du ruissellement sur les zones non urbaines.

Les communes, en grande partie, ont exprimé leur souhait de conserver les missions d'entretien des fossés et d'urgence pour des raisons d'intervention de proximité, de moyens humains ainsi que de matériels adaptés déjà existants.

La CAPG propose aux communes la mise en œuvre d'une convention de gestion afin que nous puissions continuer ces missions d'entretien.

Le projet de convention précise que pour la commune de Challex, le montant de la compensation financière pour la délégation de l'entretien courant des fossés et ravines et l'entretien d'urgence est de : 11 837 € TTC par année.

**Pour la municipalité le nombre de ml ne semble pas correct. Il faudrait redéfinir les lieux. Nous demanderons un devis dès que nous aurons le mètre exact.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, moins 1 abstention :

Donne un avis favorable sur l'engagement.

Demande à Mme le Maire d'obtenir des précisions et l'autorise à signer le document joint et tout document nécessaire à l'application de cette décision.

## **Délibération n° 31-2024 : demande de subvention de l'association ELA pour l'opération «mets tes baskets et bats la maladie ».**

Madame le Maire expose à l'Assemblée la demande reçue de l'association ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies), parrainée par Zinedine Zidane, qui regroupe des familles qui se mobilisent pour vaincre ces maladies génétiques rares qui affectent la myéline (la gaine des nerfs) du système nerveux et qui engendrent des situations de handicap très lourd.

L'association sollicite le soutien des communes pour la mise en place de ces actions et la réalisation des supports ad hoc. A cet effet, elle sollicite une subvention d'un montant de 300 €.

Après délibération le Conseil municipal accepte, à l'unanimité moins 1 abstention, de donner ce montant de 300 € à l'association ELA.

## **Délibération n° 32-2024 : acquisition de matériels et outillages pour les ateliers communaux suite au cambriolage.**

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que lors d'un récent cambriolage, de nombreux outils stockés dans l'atelier technique ont été dérobés avec le véhicule communal.

Il est donc nécessaire de racheter d'urgence un ensemble d'outils de base (perceuses, scies, postes de soudure, compresseurs, outils de base...).

L'offre de DFI, située à Thoiry, est apparue la plus avantageuse, portant sur un montant hors taxes de 6 432.65 € HC, sont appelés à se prononcer sur cette offre.

L'assurance propose un versement à hauteur de 75% des achats et le solde sera versé une fois les achats faits.

On pourrait envisager la pose d'une alarme avec caméra et un centre de contrôle La gendarmerie et la personne référente sont tout de suite prévenues.

Il faudra dresser un inventaire complet du matériel.

Après délibération le Conseil municipal accepte à l'unanimité le devis d'achat de matériel.

## **RAPPORT DES COMMISSIONS**

### **Commission sécurité :**

Une rencontre sur le terrain a été annulée pour cause de mauvais temps. Patricia va proposer une prochaine date.

### **Commission finances :**

Une liste des projets susceptible de recevoir une subvention est faite . Le comité va se réunir pour une possible subvention de performance énergétique.

### **Commission éducation :**

Sonnette de l'école remplacée. Alarme PPMS faite le 24 mai a bien fonctionné.

Création d'une nouvelle association éducation du Pays de Gex (Challex y est représenté) afin de lister les difficultés que rencontrent les écoles à l'échelle nationale comme par exemple le manque d'enseignants suite à des démissions. Un courrier a été adressé à l'AGGLO, au député, au sénateur. Il y a un gros problème de logement sur le Pays de Gex, les loyers sont trop élevés pour les enseignants.

Une action nettoyage va être menée par deux classes de l'école.

### **Commission environnement :**

Une présentation des ENR Énergies Non Renouvelables a été faite à la salle Jean-Antoine Lépine et dans le Petit Challaisien.

L'association des Ornithos de Challex a visité le clocher de l'église afin de voir le lieu pour déposer un nichoir mais le lieu est trop exigu.

# Municipalité

L'association aimerait visiter la Challaisienne.

Une boîte à livres faite maison sera placée dans le village, voir l'emplacement.

Un article sur le marché de Challex est paru dans Le Gessien

## Commission associations :

Le loto du foot a été un franc succès.

Peu de monde au Festival qui sera reconduit l'année prochaine.

Il y a eu aussi le concert de La Lyre, la foire aux plançons, la vente de pizzas et pâtisseries au four.

8 mai, commémoration avec un remerciement particulier pour les enfants de l'école et leur directrice, Coline DEBARD .

La guinguette à Mucelle a été formidable.

Expo Ludmilla Beyer à la bibliothèque.

Fête du foot et spectacle Petites Scènes le 1er juin.

Mets tes baskets association ELA le 7 juin.

Apéro musical des Bourrus à Mucelle le 14 juin.

Vogallex de La Jeunesse les 14, 15, 16 juin.

Fête de la musique le 21 juin à La Halle, organisée par l'Auberge des 7 Merveilles.

Kermesse et spectacle de la Coopérative scolaire et du Sou des écoles le 29 juin à la Halle ou salle Jean-Antoine Lépine.

AG du foot.

## Commission personnel :

Nous sommes toujours à la recherche d'un ou une secrétaire générale et d'un ou une comptable.

En ce moment, la municipalité a un stagiaire (BTS comptable) à la mairie pour de la comptabilité.

## Divers :

Jocelyne Blazer a suivi une réunion en visioconférence concernant les déplacements dans le Pays de Gex et la vision transfrontalière.

En ce qui concerne Challex, la navette TPG ligne 69 risque de disparaître d'ici à 2026 car elle n'est pas rentable. La CAPG veut privilégier le transport à la demande.

A étudier en finances : l'office national des Combattants pour un projet mémorial et pour les victimes de guerre.

Rappel des élections européennes le 9 juin. 38 listes. Appel aux Conseillers et aux citoyens pour une aide au bureau de vote.

Les tenanciers de l'Auberge des 7 Merveilles ayant plusieurs questions ou réflexions qu'ils veulent soumettre, demandent un entretien avec la municipalité. Ils nous donneront leurs disponibilités les plus favorables, en fonction de leur planning.

Le barrage fête ses 100 ans en juin 2024. Deux membres du Conseil se rendront à la cérémonie d'anniversaire.

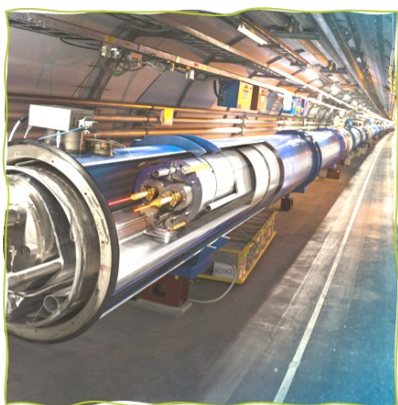
SIVALOR aimerait rajouter des containers vers les Baraques mais ils doivent signer une convention avec le SIG, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent.

Jocelyne BLAZER nous annonce que dès fin juin, elle désire démissionner de son poste d'adjointe mais rester Conseillère communale. Reste à savoir si le Conseil nomme une autre adjointe en remplacement ou s'il fonctionne à trois adjoints.

Fin du Conseil à 21h 50.

## INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

### Le CERN vous informe sur l'étude de faisabilité pour son projet « FCC »



**Le CERN explore le territoire pour étudier un potentiel nouveau projet scientifique de pointe. Les études géophysiques et les forages fourniront des informations essentielles pour ce projet, qui pourrait succéder au Grand Collisionneur de Hadrons (LHC). De plus, ces recherches offriront des**

### **données précieuses et permettront d'en savoir plus sur le sous-sol de Challex.**

Le CERN est aujourd'hui considéré comme l'un des plus éminents laboratoires de recherche en physique des particules au monde. S'il est bien connu dans nos contrées, **son étude de faisabilité** actuellement en cours pour un Futur Collisionneur Circulaire (FCC), ne l'est pas encore autant. Pourtant, depuis l'an dernier, diverses équipes d'experts ont déjà parcouru certains points précis de la commune afin de faire des observations environnementales sur le terrain. Les investigations du sous-sol qui vont bientôt commencer, constituent la prochaine étape pour mieux comprendre la nature du sous-sol et évaluer la situation géologique.

**Pourquoi cette étude ?** Il s'agit d'évaluer l'opportunité d'établir sur notre territoire le plus important projet de recherche en physique des particules jamais réalisé, que le CERN pourrait développer à l'horizon 2045 au bénéfice de toute la communauté scientifique mondiale.

## INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

Cette institution qui réunit plus de 12 000 chercheurs, peut déjà s'enorgueillir d'avancées majeures obtenues notamment grâce au grand collisionneur de hadrons actuel, le LHC. Ce dernier, installé dans un tunnel circulaire de 27 kilomètres à environ 100 m sous terre entre la Suisse et la France, a notamment rendu possible il y a une décennie la découverte du Boson de Higgs.

Il continue d'être au centre de nombreuses discussions scientifiques et techniques, en raison de son importance pour les recherches actuelles et futures en physique des particules.

Toutefois, l'étude de faisabilité FCC permet de penser à un futur plus lointain, notamment pour approfondir les études sur le Boson de Higgs et pour engager des recherches sur les composants de la matière noire dans l'univers.

### Un nouvel accélérateur, pour aller plus loin



#### Légende image :

Le tunnel circulaire du FCC, de 91 km de circonférence et de 6m de diamètre, pourrait passer sous notre canton, et sous les départements de la Haute-Savoie et de l'Ain à une profondeur moyenne de 250 m.

Pour atteindre son ambitieux objectif de recherche à horizon 2045, le projet FCC envisage deux phases : tout d'abord le déploiement d'un collisionneur électron-positon (appelé FCC-ee), puis, dans la même infrastructure, après 2060, l'installation d'un collisionneur de hadrons (FCC-hh).

Trois fois plus grand que son prédécesseur le LHC, le FCC aurait notamment pour vocation de multiplier la production de Bosons de Higgs. Cette particule est venue compléter le « modèle standard », la théorie qui décrit les constituants de toute la matière visible de l'Univers. La mesure précise de ses propriétés mettra en lumière la façon dont il agit avec d'autres particules fondamentales connues.

Les variations, même infimes, autour du « modèle standard de la physique des particules » qui seraient observées pourraient être un chemin vers la découverte de certains mystères du cosmos. Vaste programme, puisqu'on estime que 95% de celui-ci est ainsi inconnu de l'être humain !

Pour être en mesure de décider de lancer ou non un collisionneur 3 fois plus grand dans notre région, l'étude de faisabilité en cours doit **déterminer si le projet est réalisable** et sous quelles conditions. Elle tiendra compte des critères scientifiques, techniques, territoriaux et environnementaux, ainsi que financiers les plus exigeants.

Les investigations du sous-sol (**études géophysiques et forages**) sur des points précis du tracé seront réalisées à partir de l'automne 2024 dans certaines communes telles que Challex.

Concrètement les Challaisiens pourront voir passer sur certains terrains de la commune des camions qui réaliseront en quelques jours une cartographie acoustique du sous-sol. Un peu plus tard, des forages exploratoires seront effectués sur des terrains privés, ce qui prendra environ huit semaines. (voir ci-après)

### Cartographie acoustique du sous-sol

#### MESURES GÉOPHYSIQUES



Au moyen de camions-vibreurs, elle permet d'obtenir une image des couches géologiques sans nécessiter de forages.

### Forages exploratoires

#### MESURES GÉOTECHNIQUES



Des sondages sur des profondeurs d'environ 200 à 300 mètres, pour des diamètres de l'ordre de 140 mm, permettent d'obtenir des données précises sur la stabilité et la qualité des sols.



## INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

Les données recueillies seront indispensables pour envisager la construction des futures installations (tunnel, les cavernes, puits etc...). Elles conditionneront une partie du tracé du futur FCC.

**A Challex** où il est envisagé, si le FCC devait voir le jour, d'établir l'un des 8 sites d'accès au tunnel souterrain, un dispositif d'insertion paysagère sera scrupuleusement préparé avec les élus et intervenants du territoire.

Grâce aux discussions menées depuis de nombreux mois avec la cinquantaine de communes concernées, l'équipe de l'étude répertorie également les impacts et les retombées pour chaque périmètre afin **d'optimiser les bénéfices pour les territoires**. Ainsi, des synergies pourraient par exemple être élaborées avec Challex pour récupérer la chaleur ou réutiliser l'eau.

Une vaste étude sur la gestion et la réutilisation des matériaux d'excavation est par ailleurs conduite actuellement afin de garantir une **gestion des ressources durable** pour les habitants du territoire.

Ces différents points seront pas à pas discutés avec les acteurs du territoire, les élus et les habitants tout au long du processus de l'étude de faisabilité.

Lorsque celle-ci sera arrivée à son terme, en 2025, les données recueillies seront mises à la disposition des États et des territoires. En 2030, les États Membres du CERN dont la Suisse et la France, pourront se prononcer, en connaissance de cause, sur la poursuite ou non de cet **ambitieux projet scientifique** qui mènerait le programme de recherche du CERN jusqu'à la fin du XXI<sup>e</sup> siècle.

Pour en savoir plus, retrouvez-nous sur le site internet

<https://fcc-faisabilite.eu>

ou en scannant ce code avec votre téléphone



**Nous sommes aussi à votre écoute au :  
0 800 907 201 depuis la France (appel gratuit).**

## CARNET



- Arthur ROYET, né le 22 juillet 2024 à Contamine-Sur-Arve de Agathe DESBOIS et David ROYET
- Miwa MATOS, née le 24 juillet 2024 à Saint-Julien-en-Genevois de Maeva HERROU et David MATOS



- Paula, Blanche STORA, née le 19 janvier 1928 en Algérie, décédée le 30 juin 2024 au 554 rue de la Treille (les Cyclamens)
- Bernadette, Marie ITZSTEIN, née le 20 juillet 1941 à Lyon, décédée le 10 juillet 2024 au 554 rue de la Treille (les Cyclamens)
- Angélique, Ophélie PICCONATTO, née le 20 décembre 1996, décédée le 19 juillet 2024 à Challex.



**PACS :**  
Astrid ANNEN, née le 16 janvier 1977 et Frédéric DEBUIGNY né le 3 avril 1984, PACSÉ le 30 juillet 2024



## HOMMAGE

### Hommage à Bernard MOTTIER de son frère Gérard

Né le 18 octobre 1934, aîné d'une famille de cinq enfants, il suivra sa scolarité à l'Ecole Primaire de Challex où il obtint son Certificat d'Etudes Primaires (C.E.P) à 14 ans en 1948.

Dès sa sortie de l'école, il prendra le chemin, habituel à cette époque, vers l'apprentissage d'un métier manuel.

Après quelques brèves activités comme garçon de ferme à Pergy puis assistant du Géomètre, M. Casting, chargé de compléter le cadastre, il commencera son apprentissage à la Boulangerie MASSON à Allemogne/Thoiry jusqu'à obtention de son Certificat d'Aptitude Professionnelles (C.A.P) en 1951.

Son activité professionnelle débutera en Suisse, à Carouge, jusqu'à son départ à l'armée en 1955. Il sera affecté en Allemagne et en Algérie. Il reviendra à la vie civile en 1958.

Le 1er août 1959, le mariage de Ginette et Bernard est célébré à Thoiry et 3 enfants viendront agrandir la famille, Vincent, Véronique et Marie.

Dès son retour d'Algérie, Bernard reprendra son activité en Suisse jusqu'en 1973.

C'est alors qu'il conçoit le projet d'ouverture d'une boulangerie à Challex, où l'ancienne boulangerie et son four ancestral avaient été fermés.

Après l'investissement de matériels modernes et performants, le nouvel établissement ouvre en 1974 et Challex retrouve enfin un commerce aux pains d'exception produits par un Mottier, boulanger accompli, jusqu'en 1986. Bernard ouvrira ensuite une pâtisserie avec son fils Vincent à Saint Genis et y travaillera encore jusqu'à sa retraite en 1996.

Il profitera alors de ce temps libre pour voyager avec son épouse, Ginette et pour se consacrer à la collectivité en tant que Conseiller municipal de 1999 à 2001.

Il décède le 3 juillet 2024, dans sa 90<sup>ème</sup> année et, selon sa volonté, il repose au cimetière de Challex en terre gessienne, au Pays de ses ancêtres.



### HOMMAGE à François COLLET de la part de Bernadette Collet

Je viens vous faire part du décès de mon oncle François Collet, dit « Mizou », le 27 juillet 2024 à l'âge de 88 ans. Il a été inhumé à Oullins le 3 août.

Ancien combattant d'Algérie, il a passé sa jeunesse à Challex, puis s'est fixé à Oullins avec son épouse Lucette. Il est resté très attaché à notre village et avait toujours plaisir à revenir de temps en temps.

Bernadette Collet

**François COLLET** : Nous apprenons le décès à l'âge de 88 ans de François COLLET le 27 juillet 2024 à Oullins (Rhône). François, descendant d'une ancienne famille challaisienne qui avait quitté le village pour la région lyonnaise dans le cadre du transfert des usines du Rhône de La Plaine. « Mizou » avait fréquenté l'école de Challex et par la suite passait des vacances dans la maison familiale de la rue de Confignon. Plus tard, il revenait de temps à autre voir ses camarades d'enfance notamment Roger Blazer. Ils évoquaient sans doute le temps des aventures challaisiennes : pêcher dans le Rhône et, fils de chimiste, fabriquer de la poudre. Plus tard, il profitera de ses séjours pour satisfaire sa passion pour la mycologie. François était ancien combattant d'Algérie.

Sincères condoléances à sa famille de la part de ceux qui l'ont connu et des Anciens Combattants de Challex.



## Fenêtres de l'Avent 2024

Comme chaque fin d'année, suivez le chemin des maisons de notre village spécialement illuminées pour l'occasion tous les weekends de décembre et partagez un moment convivial ! Ces événements sont rassembleurs, ils permettent de se retrouver, parfois de faire connaissance en toute amitié. Nous comptons sur votre présence pour passer un moment privilégié. Tous les Challaisiens, nouveaux et anciens, sont les bienvenus !

### **Vous souhaitez organiser une fenêtre de l'Avent ?**

Le principe est simple : mettez devant chez vous une fenêtre décorée avec le chiffre du jour de l'évènement. Organisez la soirée seul ou avec l'aide de voisins, d'amis, dans le cadre d'une association, autour d'un

vin chaud, d'une soupe, de biscuits, et accueillez chaleureusement, devant votre porte, dans la convivialité et le partage, les Challaisiens qui vous rendront visite !

### **Dates disponibles en décembre :**

Dimanche 1<sup>er</sup> décembre  
Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 décembre  
Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 décembre  
Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 décembre  
Mardi 24 décembre

### **Les horaires :**

Les vendredis, les samedis et dimanches de 18h à 20h  
Le mardi 24 décembre de 11h à 13h

### **Pour organiser et réserver une date :**

Contactez Didier au 07 83 92 63 10 ou  
Christian au 06 35 78 61 76

## Vie au village

*L'auberge des 7*  
merveilles  
**2 ANS D'AVENTURES**  
Vendredi 27 Septembre

soirée **GRILLADES** et **SOUVENIRS**  
Animé par Giul, Pascal et Paulo !

**AUBERGE DES 7 MERVEILLES**  
+33 4 79 19 70 90  
41 RUE DE LA TREILLE, 01630 CHALLEX

## Vie à l'école



Voici la photo de l'équipe enseignante et ATSEM pour cette rentrée.

Il manque Mme Ponsart, en congé parental jusqu'aux vacances de Toussaint.

Dans l'ordre, les noms/prénoms/classe de chacune, de gauche à droite et de bas en haut:

- Mme Tournebize Claire, PS-MS
- Mme Florence Leslie, CP-CE1
- Mme Debras Aurélie, ATSEM PS-MS
- Mme Debard Coline, MS-GS
- Mme Montalan Chloé, complément de Mmes Belleville, Florence et Coelho Stéphanie
- Mme Belleville Lara, CM1
- Mme Coelho Stéphanie, CM2 et directrice
- Mme Merienne Johanna, ATSEM MS-GS



# Evènements



**Chick 3-5 ans**  
**Hen 6-7 ans**  
**Rooster 8-10 ans**  
**Groupe collège**  
**Groupe lycée**  
**Cours particuliers**



 **06.95.08.75.81**

 [eunjikim@lets-english.fr](mailto:eunjikim@lets-english.fr)  
 [www.lets-english.fr](http://www.lets-english.fr)

## Let's English!

Les cours et animations d'anglais reprendront en septembre 2024. Je serai ravie d'accueillir à nouveau les élèves !

Les cours sont spécialement adaptés pour les enfants de 3 à 10 ans. Trois niveaux sont proposés Chick (3 à 5 ans), Hen (6 à 7 ans) et Rooster (8 à 10 ans).

Ces cours sont conçus pour aider les enfants à développer leur goût pour la langue anglaise tout en s'amusant au travers d'activités linguistiques, artistiques et culturelles.

A partir de 5 ans, l'enfant commence l'apprentissage proprement dit de l'anglais avec des outils pédagogiques en utilisant la méthodologie de Cambridge.

Avec des petites classes (10 enfants maximum), les enfants sont dans les conditions idéales pour apprendre et/ou améliorer leur anglais.

Ces cours d'une heure se déroulent au 546 rue du Bourg, Saint Jean de Gonville.

Pour plus d'information et préparer les inscriptions pour **la rentrée de septembre 2024**, vous pouvez contacter: Eunji Kim :  
E-Mail: [eunjikim@lets-english.fr](mailto:eunjikim@lets-english.fr)

Tél: **06 95 08 75 81**

## Le verger du Tiocan



### FÊTE DE LA POMME DU VERGER TIOCAN A PERON

**le dimanche 6 octobre de 10h00 à 18h00**  
**sur le site du Verger Tiocan**

Visite du Verger, pressées, dégustations, animations pour les enfants, détermination de vos fruits, vente de pommes, jus, confitures et miel, petite restauration  
**à 11h11 et 14h14 : contes à balader,**  
**à 15h00 : conférence**

Merci de consulter notre site :

[verger@verger-tiocan.mon-paysdegex.fr](mailto:verger@verger-tiocan.mon-paysdegex.fr)

pour le programme détaillé des activités proposées

# Evènements

**COSTEL NITescu  
QUINTET**

**JUSTIN GEISLER TRIO  
& HUGO GUEZBAR**

**20-21  
SEPT.  
2024**

**19H  
CONCERT 20H**

**GO! Django Tour  
Festival**

**JAZZ  
MANOUCHE**

**CHALLEX  
(FR)**

**go-django-tour.com**

**BILLETTERIE  
TICKET**

**QR CODE**

Pour se préparer à l'événement musical challaisien de juin 2025 (à part bien sûr les concerts de la Lyre et de la Campanella !), retrouvez trois formidables talents de la discipline les 20 et 21 septembre prochains. Ils seront bien sûr présents en juin prochain et seront alors entourés du gratin du jazz Manouche.

Réservez vos billets dès maintenant !

**Billetterie :** <https://my.weezevent.com/go-django-tour-challex-20-septembre-2024>

# 2024 année mémoire



## 1944, à quelques semaines de la Libération du Pays de Gex, la tourmente s'abat sur nos villages

**Juin 1944** : après les villages voisins (Viry, Valleiry, Chevrier), le fort l'Ecluse, Collonges, Léaz, Farges et leurs hameaux sont dans la tourmente tandis que de nombreux combats se déroulent dans le secteur de Bellegarde

**10 juin** : occupation du Fort l'Ecluse par la Résistance.

**12 juin** : attaque du Fort par les SS protégés derrière des otages de Collonges ce qui neutralise les forces de la Résistance - Prise d'otages au hameau de Lavoux.

**13 juin** : pillage de Léaz par les nazis - Plusieurs habitants sont abattus ou blessés.

**Au terme de la bataille 10 résistants et 4 civils ont perdu la vie.**

### Août 1944 la tragédie d'Asserans

**18 août 44** : prises d'otages à Farges où Paul Mathieu 23 ans d'Asserans qui sera torturé et exécuté le 19. Echec de la Tentative par les allemands de réparation du pont Carnot dynamité par le Maquis.

**19 août** : le hameau d'Asserans est incendié, Maurice Mathieu 21 ans frère de Paul est exécuté et brûlé dans l'incendie d'une maison.

**21 août 1944 Libération du Pays de Gex, bilan : 40 déportations et 23 décès.**

*Voir le petit challaisien juin 2024 page 11*

**Poursuite des combats à la Faucille et aux Rousses.**

**Le fort des Rousses fut attaqué par le maquis le 19 août 1944 et les Allemands exercèrent de fortes représailles sur le village et la population les 22 et 23 août, tuant 16 otages civils. Trois résistants furent tués au combat entre le 19 et le 28 août contre le village.**



*Si nous sommes libérés, la guerre va se poursuivre pendant plusieurs mois en France.*

*Sources : le pays de Gex sous l'occupation /site Ferney en mémoire/site le Maitron dictionnaire des victimes 40/44*

## 2024 année mémoire appel à contributions

**Merci de nous prêter vos photos, documents, souvenir, anecdotes ayant trait à ces événements.**

**Ils vous seront restitués après numérisation.**

*Cette année 2024 marquera 3 moments forts de la vie locale :*

*-110° anniversaire de la déclaration de guerre (août 1914)*

*-centenaire de l'inauguration du monument aux morts (Juillet 1924)*

*-80° anniversaire de la Libération de Challex et du Pays de Gex (août 1944)*

**Fort supérieur du Fort l'Ecluse**





### *La chronique d'Arnold Uijtewaal* **Le Rhône, un fleuve pas si tranquille !**

Avant-propos :

Tout au long de l'année nous avons pu nous familiariser avec ce grand fleuve. Si on posait la question suivante aux Français : « Savez-vous où le Rhône entre en France ? ». C'est presque certain, qu'il y aura peu de réponses (correctes).

Même à Challex, nous avons tendance à l'oublier tant il s'inscrit discrètement dans le paysage au bas de la colline qui supporte notre village. Pourtant, ce cours d'eau a beaucoup compté pour les Challaisiens et Challaisiennes dans le passé et encore aujourd'hui. Il mérite qu'on (re)découvre ce fleuve et son impact sur les nombreuses activités qu'il génère. Si les barrages exigent de l'eau, les activités artisanales (nous y reviendrons) et industrielles (pour différents usages) en ont besoin : la chimie se développe près des cours d'eau ce qui explique la présence ancienne et très importante des industries chimiques au bord du Rhône. Mais pourquoi à cet endroit et en Suisse ?

#### **La chimie et pharmacie :**

Le zone, qui part de l'Allondon et qui suit la rive du Rhône jusqu'en France, là où la pente sur la route de La Plaine commence à monter, avait une longue histoire industrielle remontant au XVIIIe siècle (papeterie, forges) car il disposait de l'eau du Rhône et de l'Allondon et de l'énergie fournie par un bief. Logiquement beaucoup des employés et même des cadres venaient de Challex. L'industrie chimique et pharmaceutique a besoin de beaucoup d'eau. D'abord pour refroidir les réacteurs, qui libèrent beaucoup de chaleur et aussi pour faire des lavages.

Ces eaux de lavages sont traitées aujourd'hui dans une station d'épuration ou sont brûlées, mais à l'époque, le Rhône était très convenable pour les absorber. Une autre raison pour laquelle des usines s'installèrent à la Plaine, juste en Suisse au bord de Rhône, était le fait que la Suisse, à la fin du XIXe siècle, n'avait pas adhéré à la convention européenne de la protection de la propriété intellectuelle.

On pouvait donc copier des produits des « autres ». La ville de Bâle (avec le Rhin) et la Plaine (Dardagny) étaient parfaites pour ça. Givaudan s'installait en 1895 un peu plus en amont sur le Rhône. L'ouverture de la voie de chemin de fer Lyon-Genève (1858) entraîna l'essor industriel de La Plaine : l'industrie électrique (les bâtiments de l'usine Firmenich d'aujourd'hui occupent entre autres l'ancien site des appareillages électriques Gardy) et surtout l'industrie chimique. L'exemple typique est l'usine P. Monnet et Cie.

Cette usine était fondée en 1860 par le chimiste Prosper Monnet (1834-1914), s'installa à la frontière française. Elle était pionnière de l'industrie des matières colorantes, qui employait jusqu'à 450 ouvriers à La Plaine. Monnet doit déplacer la production de France en Suisse suite à un procès. L'usine de la Plaine est une usine produisant des colorants à base d'aniline (fuchsine) et de la saccharine. Elle est médaille d'or à l'exposition universelle de Paris en 1878. Deux de ses collaborateurs, Frédéric Reverdin et E. Nölting ont reçu lors de la même manifestation un diplôme d'argent. Dès 1882, Monnet crée une seconde usine en France à Saint-Fons. En 1886, Monnet est le fondateur associé de la société "Gilliard, Monnet & Cartier" puis, en 1895, de la "Société chimique des Usines du Rhône" à Lyon. L'entreprise devait fusionner en 1932 avec Poulenc frères pour former Rhône-Poulenc (plus tard changé en Aventis) dont l'usine de la Plaine devient la succursale.



LA PLAINE, PRÈS GENÈVE. — USINE P. MONNET & C<sup>o</sup>. — 1881.



## Groupe histoire locale



En 1881 le personnel et la direction de l'usine Monnet posent pour une photo. L'occasion (20 ans d'existence ?) est inconnue, mais il est certain, qu'il y avait beaucoup de Challaisiens parmi les photographiés. Photo : A. Duchêne, Genève. (SOURCE : *Revue générale des matières colorantes et des industries qui s'y rattachent* n° 211, juillet 1914, p. 224.).

Outre les cultivateurs, il y avait bon nombre d'ouvriers et d'ouvrières qui allaient travailler à l'usine du « Rhône » à La Plaine (j'en ai dénombré une trentaine avant 1914). A l'époque on y fabriquait principalement des parfums (lilas, jasmin, héliotrope, acacia, etc...) et bien sûr divers tubes de dimensions différentes qui étaient destinés à recevoir du parfum. Une autre ligne de production de cette usine était le chlorure d'éthyle appelé KELENE, qui servait (à part son usage comme anesthésique et pour fabriquer la fameuse aspirine des usines du Rhône) à remplir des « lance-parfums » pour le carnaval de Rio. Sur le sommet de ces tubes était fixée une armature munie d'un ressort. Dans celle-ci était collé un petit cône en caoutchouc ; en appuyant sur l'armature, on libérait la fermeture et le chlorure d'éthyle s'échappait par un très petit trou et giclait très loin. Toute la fabrication de l'année était envoyée en Amérique et était utilisée en quelques jours au carnaval de Rio. Il faut noter que la fabrication des ressorts et le collage des caoutchoucs étaient effectués au village par des femmes d'ouvriers. On rencontrait donc chaque jour ouvriers et ouvrières se rendant à leur travail à pied, panier au bras contenant le repas. C'étaient des journées longues. Le soir, on rentrait après une journée bien remplie et pas très bien payée à l'époque. (Source : un centenaire raconte....[www.challex.fr](http://www.challex.fr)).

Quelques centaines de mètres plus vers l'Allondon, A. Kaufmann avait installé en 1917 des ateliers pour l'extraction des alcaloïdes : les usines de l'Allondon. Après la première guerre mondiale, la demande baissa et il chercha à changer d'orientation en se lançant dans la parfumerie. Il fabriquait l'anéthol (ex Badiane), l'aldéhyde cinnamique, la coumarine, les muscs nitrés etc. La concurrence était rude et seule leur bonne qualité leur permit de survivre. La crise économique précipita les difficultés financières et en 1938 Firmenich en prit le contrôle. Cette usine allait devenir, bien plus tard, le centre principal de production chimique de Firmenich SA (aujourd'hui DSM-Firmenich).

(source : *Un siècle d'industrie des parfums et des arômes Firmenich SA (1895-1995)*, par Michel Joyeux)



Fig. 4. Les Usines de L'Allondon vers 1930

Côté français dans la suite, « l'usine à vins » transformés par MM. Plonoski et Nitzberg devint **l'usine des produits** pharmaceutiques de Challex que dirigeait M. Moutton. Les deux fils de M. Moutton, Louis et Marcel, travaillaient avec leur père dans l'usine. Ces travaux étaient pénibles. Une odeur insoutenable régnait dans l'usine et il fallait être habitué pour y résister. L'usine était chauffée au charbon et cela nécessitait un transporteur car le charbon arrivait en vrac par wagons à la gare de Saint-Jean-de Gonville, ainsi que tous les produits devant servir à la fabrication. Ces transports étaient effectués par chars et chevaux. Cette usine employait une quinzaine de personnes (hommes et femmes). On y fabriquait différents produits pharmaceutiques : la « pylocarpine » (soin des yeux), une certaine poudre à fabriquer la « cocaïne ». Pour la fabrication, on utilisait des plantes diverses venant d'Afrique : « noix vomique », « noix d'arec (ou de bétel) », « fèves de Calabar », « feuilles de Joborandry ». Ces produits étaient concassés avant d'être traités et sur des centaines de produits traités, il n'en restait que quelques kilos après fabrication. Cette usine fut fermée en 1939 et rouverte en 1945 et ferma définitivement ses portes quelques années plus tard.

(source : Un centenaire raconte.... [www.challex.fr](http://www.challex.fr)).

Beaucoup de Challaisiens et Challaisiennes ont travaillé et travaillent encore dans ces usines au bord du Rhône.

À suivre

# Vie associative

## Union Nationale des Combattants



### Hommage des Anciens Combattants à Bernard Mottier (1934 -2024)

La vie de Bernard placée sous le signe du travail, du dévouement et de la réussite, a été riche et bien remplie, de l'enfance dans une famille modeste et comme aîné d'une fratrie de 5 enfants jusqu'à la retraite heureuse dans le « nid » de Thoiry.

Mais c'est l'Ancien Combattant que ses nombreux compagnons de toutes armes, venus de toute la région, ont tenu à accompagner avec leurs drapeaux et qui lui ont rendu les honneurs au terme de la cérémonie.

Le service militaire en 1955 n'est pas une simple formalité surtout quand on est dépaycé deux fois : une première fois quand en août 1955, il est envoyé à Offenbourg, au Quartier Général d'une importante garnison des Forces Françaises en Allemagne, c'est dire le dépaycement total.

Mais la guerre d'Algérie demande des renforts : il est transféré en janvier 1957 dans l'Oranais à la 1<sup>o</sup> compagnie muletière de transport et en août 1957, nouvelle affectation au 28<sup>o</sup> dragon à Mascara, toujours dans l'Oranais. Maintenu sous les drapeaux au-delà de la durée légale, il est libéré le 25 octobre 1957 après 27 mois de services.

**Bernard est titulaire de la Croix du Combattant, de la Médaille de Reconnaissance de la Nation et de la Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre « Algérie ».**

Il fait partie des fondateurs de l'amicale des anciens d'AFN dont il était le vice-président. A ce titre, il a reçu la médaille du Djébel. Né en 1934, il en était également le vice-doyen.



Photo anciens AFN 8 mai 2018

L'homme discret et généreux avait opté pour le métier de boulanger et choisi Challex, son village natal, pour implanter sa boulangerie, assurant ainsi aux challaisiens qui lui en étaient reconnaissants, pains et pâtisseries pendant des décennies.

L'importance de l'assistance traduisait bien cette reconnaissance de tous pour ce serviteur de la communauté, pour son implication dans la vie communale et celle des nombreuses associations.

**Une belle personne nous a quittés au terme d'un beau parcours.**

**Que son épouse et toute sa famille soient assurées de toute notre sympathie et de notre soutien.**

*G. Dallemagne au nom de l'UNC Alpes section de Challex*

## Association d'Animation Paroissiale



Ce mardi après-midi 9 juillet, l'église de Challex accueillait notre ami Bernard Mottier, décédé dans sa 90<sup>ème</sup> année. Bien que résidant à Thoiry depuis sa retraite, il avait exprimé le désir de reposer dans le petit cimetière sur la tombe de ses grands-parents Brunet.

Au début de l'office, son frère Gérard a retracé le parcours scolaire et professionnel de son frère et celui de toute sa famille.

L'AAP voudrait souligner sa participation active au four communal pour la fête de la Saint-Maurice en septembre et au printemps. La confection de la pâte pour préparer les tartes, quiches ou pizzas n'avait pas de secret pour lui.

Homme discret, mais efficace, il secondait son ami Albert pendant tout le week-end.

Merci Bernard pour ses nombreuses années où tu as été d'un grand soutien à l'Association Paroissiale en donnant de ton temps.

Tu rejoins tous les membres de l'AAP qui ont œuvré pendant plus de 40 ans à l'animation du village.

A toute la famille, l'Association Paroissiale reconnaissante.



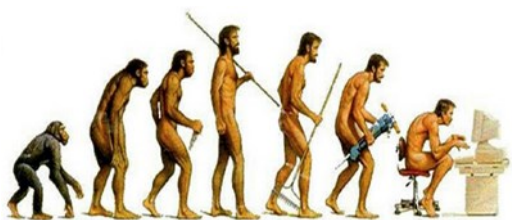
# Vie associative

## Association jeunes, loisirs et culture



Dans le cadre de l'Association Jeunes, Loisirs et Culture de Challex « **le groupe Conscience Corporelle** » vous accueille à partir du

**2 septembre 2024,  
chaque lundi de 9h00 à 10h00 à la  
Challaisienne**



Venez nous rejoindre afin de gommer vos imperfections liées à l'âge (jeune ou moins jeune), vos problèmes liés à la vie (suite d'accouchement ou préparation), les premiers rhumatismes, hernie, sciatiques et ou blocages liés aux accidents/incidents de la vie, maladies chroniques, ou peut-être le moral en vrac. Pour une prise en compte de votre forme physique de manière **personnifiée**, dans la bonne humeur et la

douceur des exercices, vous retrouverez une forme physique et morale avec une thérapeute et coach diplômée.

Venez faire bouger votre corps afin de reconquérir votre équilibre, votre posture et votre joie de vivre. Les exercices de concentration et de relaxation vous enchanteront.

Vous êtes en pleine forme mais vous souhaitez découvrir quelque chose de nouveau, venez nous rejoindre par curiosité ! Ce cours est un mélange de Pilates, Yoga, Qi Gong, Relaxation, Do-In, Sophrologie, Trigger Ball Thérapie et la relaxation.



*Vous êtes cordialement invités à un cours d'essai gratuit sans aucune obligation de poursuivre dans ce groupe convivial et sympathique!*

Pour tout renseignement sur les cours à Challex et Farges, veuillez contacter Britta Dezillie Prof C-IAYT, Thérapeute de Mouvement et Massage  
**Tél: 04 50 56 38 12** [britta.dezillie@gmail.com](mailto:britta.dezillie@gmail.com)  
[www.pikorua.org](http://www.pikorua.org)

## Les Bourrus de Mucelle



**CHALLEX  
PLACE DE MUCELLE  
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024  
DES 11 H 30**

*LES BOURRUS FONT LEUR WESTERN !*

**Repas sur place  
Buvette, Crêpes  
Nombreuses surprises  
Tombola**

# Vie associative

## La Pétanque challaisienne



### \*\*\* Le mythique concours de pétanque entre les associations du village !!! \*\*\*

Chères associations, chers villageois, c'était le moment tant attendu de l'année où le bruit des carreaux des boules de pétanque résonne avec les rires des participants au boudrome communal ! En effet, le concours de pétanque de l'inter-société était de retour, avec ses promesses d'une journée aussi festive que compétitive.

En ce dimanche 7 juillet 2024, vous nous avez fait le plaisir de venir très enthousiastes et très nombreux. Au total 18 équipes, représentant 9 associations, accompagnées d'une vingtaine de supporters, sont venues se disputer le titre tout au long de la journée.

Le météo plutôt fraîche et le ciel couvert du matin ont laissé place à un beau soleil et des températures estivales dans l'après-midi, qui ont offert des conditions optimales pour les parties de départage et de classement.

Au cours de cette superbe journée passée en votre compagnie, plusieurs événements incontournables ont ponctué le concours :

L'accueil matinal avec un café chaud et des viennoiseries. ☕ 🥖

L'apéritif méridien, avait la saveur des Antilles avec notre fameux punch. 🍹

Le repas de midi, a ravis les participants, c'est « Gare à toi » de Pougny, qui nous a fait voyager par les pa-

pilles avec un excellent poulet curry. 🍛

Une tombola richement garnie, avec des magnifiques lots (plancha, rosette, vins, bons et goodies) offerts par nos généreux sponsors (Hofer frères, Geneux Dancet, Crédit mutuel, V&B, Ludwino, Auberge de Challex et

boulangerie Humbert. 🍞

La remise des prix en fin de journée où la joie des gagnants, représentant l'association de la chasse, n'avait d'égale que la gaieté des autres participants.

L'entre partie au bar était ambiancée au rythme de diverses musiques.

Cette journée est à peine passée que nous attendons déjà l'année prochaine avec impatience, cette attente sera l'occasion de chercher de nouvelles idées pour vous accueillir encore mieux.

Seule ombre au tableau l'incivilité de certaines personnes qui ont détérioré les toilettes et n'ont rien signalé. En rendant ces lieux extrêmement sales (d'excréments et de vomi), ces personnes nous ont mis en porte-à-faux avec la commune. Le comité

Photos : le 7 juillet à Challex, par Sophie Collet



# Vie associative



**La vogue  
Challaisienne**  
**07 - 08 septembre**  
**Espace Sanfély - Halle**  
Manèges tout le week-end

**LE 07 SEPTEMBRE**  
dès 09h : Tournoi de pétanque doublette  
Tombola :

- une PS5 à gagner
- un jambon à la pesée
- divers lots

Tirage à 23h

**Soirée musicale**  
**DJ**

**LE 08 SEPTEMBRE**  
**Paillettes**  
Animation foot par FFA  
dès 12h : paëlla maison, sur réservation.

Petite restauration sucrée et salée

Stéphanie: +33.67.828.67.78  
OU  
Mathieu: +41.79.418.31.86

Organisée par l'association La Vogue Challaisienne

[ornithosdechalex@gmail.com](mailto:ornithosdechalex@gmail.com)

### Le loriot d'Europe

Vivant 9 mois de l'année dans les forêts équatoriales d'Afrique, le loriot d'Europe arrive chez nous fin avril début mai. Difficile à observer malgré sa couleur pétante, on le repère par son chant caractéristique: très mélodieux et fluté, il répète de nombreuses fois la même mélodie (on peut trouver le chant facilement sur YouTube, entre autres). Ce sifflet sonore évoque plus les oiseaux exotiques que les chants habituels de nos campagnes. La majorité du temps, il évolue aux cimes des arbres. Rapide et insaisissable, il faut profiter des premiers jours de son arrivée pour essayer de le voir, avant que les feuillages ne soient trop denses. Si on a la chance de le voir, le loriot, de la taille d'un merle, est très facilement reconnaissable. Le mâle a un plumage jaune avec des bandes noires sur les ailes et un œil rouge. La femelle, plus discrète, est plutôt dans les tons verts, crème et jaune mais moins vif que le mâle. Le juvénile ressemble à la femelle.

Cette année le loriot était présent à Challex. Il a été vu aux Baraques et à Mucelle et entendu plusieurs fois dans le centre du village.

Se nourrissant principalement d'insectes, chenilles, papillons, sauterelles et divers coléoptères, le loriot apprécie également beaucoup les cerises d'où il tire les caroténoïdes, pigments qui permettent sa couleur jaune. Il pond entre 3 et 4 œufs dans des nids cachés dans les forêts de feuillus. Au bout de 15 jours, les œufs éclosent et il faudra encore 15 jours aux jeunes pour s'élancer hors du nid. Dès le mois de juillet, toute la famille repart vers ses quartiers d'hiver en Afrique.

Fanny PERRAUD

Photos prises en juin 2024 par Fanny Perraud à Meyrin. (1) Mâle (2) Femelle (sous l'œil attentif du mâle).



En août 2022, plus d'une centaine de cigognes blanches en cours de migration ont passé une nuit sur les toits de Challex et dans les champs alentours. Malheureusement, quatre d'entre elles sont mortes, la majorité électrocutées sur des poteaux électriques près de Mucelle. L'association collabore avec la Mairie pour inciter l'opérateur des poteaux, en charge de l'entretien et de la maintenance (ENEDIS), à améliorer l'isolation des poteaux concernés, afin de réduire ce risque à l'avenir. Challex pourra ainsi contribuer à l'effort de protection des cigognes, qui a porté ses fruits : en 1974, la Cigogne blanche était au bord de l'extinction et la France n'abritait plus que 11 couples nicheurs, la plupart en Alsace.



Grâce aux actions coordonnées par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) par la mise en place de plates-formes artificielles notamment, notre pays compte désormais près de 5000 couples (ces dernières informations de Michel Peter).

La cigogne est parmi les oiseaux, qui comptent près d'une centaine d'espèces, qui passent par Challex au cours de leurs migrations, canalisés entre le lac et les Alpes d'un côté et le Jura de l'autre. Une station de comptage des oiseaux migrateurs est maintenue par la LPO de la Haute Savoie entre juillet et novembre à Chevrier, en face du Fort d'Ecluse, qui enregistre entre 150.000 et 500.000 oiseaux selon les années. *Les Ornithos de Challex* ont programmé une visite à la station début septembre, mais les ornithologues qui se relayent sur place reçoivent volontiers des visiteurs à d'autres moments. Plus d'information sur les activités de l'Association à l'automne dans le prochain numéro du Petit Challaisien, ou directement auprès de l'association.

Gerry Rodgers

## La Lyre Challaisienne



**Ecole de musique de Challex**  
EMIPG

**PORTES OUVERTES ÉVEIL MUSICAL :**  
le Mercredi 4 septembre 2024  
de 10h à 12h  
(A la "maison des sociétés" de Challex)

**PORTES OUVERTES INSTRUMENTS :**  
le samedi 7 septembre 2024  
de 10h à 12h  
(A la "maison des associations" de Péron)

Parcours instrumental pour les CP  
(5 instruments sur l'année)

**Instruments :** clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, cor, batterie/percussions, flûte traversière, hautbois, piano

**Inscriptions et renseignements :**  
[ecoledemusique.challex@gmail.com](mailto:ecoledemusique.challex@gmail.com)

### Des cours de musique ouverts à tous

La Lyre Challaisienne fait partie de l'EMIPG, Ecole de Musique Intercommunale du Pays de Gex, au même titre que les communes de Sergy, Saint-Genis, Colonges, Saint-Jean-de-Gonville et Péron.

Si vous êtes intéressés à inscrire votre/vos enfants ou vous-même, n'hésitez pas à prendre contact à l'adresse :

[ecoledemusique.challex@gmail.com](mailto:ecoledemusique.challex@gmail.com)

**Cours d'éveil musical** : initiation à la musique, jeux musicaux, le mercredi après-midi à la Maison des Sociétés à Challex.

**Cours d'instruments** : batterie & percussion, cuivres (trompette, tuba, cor, euphonium, trombone), bois (flûte, saxophone, clarinette, hautbois), incluant le solfège adapté à l'instrument.

**Cours d'ensemble** : jouez avec d'autres musiciens et développez vos compétences en groupe grâce aux ateliers instrumentaux de l'EMIPG, aux orchestres juniors et aux orchestres des sociétés.

Les ateliers instrumentaux viennent compléter le cours d'instrument afin d'aider chaque élève à progresser dans son instrument et approfondir les connaissances de base (rythmique, lecture de note, écoute, apprentissage à l'orchestre, ...).

Ces ateliers sont proposés sous différents thèmes (chant/chorale, cuivres, percussions, rythmique, musique de chambre, arrangement de partitions, etc...). Ils sont ouverts à tous à partir de la 2ème année d'instrument et obligatoires pour la 2ème et 3ème année. Vous devrez choisir 2 ateliers pour l'année (1 atelier par semestre)

**PORTES OUVERTES** pour découvrir **l'éveil musical** à la Maison des Sociétés, Place Poizat, à Challex

**Mercredi 4 septembre de 10h00 à 12h00**

**PORTES OUVERTES** pour découvrir **les instruments** à la Maison des Associations à Péron

**Samedi 7 septembre de 10h00 à 12h00**

## Bibliothèque municipale Point Virgule



Après une pause estivale remplie de lectures, la bibliothèque ouvrira ses portes le 4 septembre 2024.

Vous trouverez toutes les infos utiles : horaires, courriel et téléphone dans la page memento du Petit Challaisien.

Dès cette rentrée, et afin de répondre aux souhaits de nombreux lecteurs/trices, nous mettrons la liste des nouveautés dans le Petit Challaisien, une fois par mois. Vous les retrouverez également affichées à l'extérieur et à l'intérieur de la bibliothèque.

Pour rappel, les nouveautés ont une durée de prêt de 2 semaines (au lieu de 4) et sont limitées à un exemplaire par lecteur/trice.

L'inscription est gratuite, mais chacun/e a la possibilité d'adhérer à l'association en versant une cotisation du montant de son choix.

Sur demande, chaque lecteur/trice peut avoir accès aux ressources numériques (film-presse-musique) de la DLP.

Après l'exposition des œuvres de Ludmilla Beyer, ce sont les toiles de Jean-Jacques Truchet qui orneront les murs durant tout l'automne.

Et la bibliothèque est encore et toujours à la recherche de bénévoles pouvant donner un peu...beaucoup... de temps pour faire fonctionner en équipe, ce magnifique lieu.

Et en attendant la rentrée littéraire, voici les nouveautés de septembre :

### **Romans adultes**

« Tenir debout » - Mélissa da Costa



# Vie associative

## Bibliothèque municipale



- « Jacaranda » - Gaël Faye
- « Les yeux de Mona » - Thomas Schlessler
- « L'origine des armes » - Jean-Paul Dubois
- « La langue des choses cachées » - Cécile Coulon
- « Baumgartner » - Paul Auster
- « Le nom sur le mur » - Hervé le Tellier

### **Romans policiers**

- « Et chaque fois mourir un peu » - Karine Giebel
- « Les effacées » - Bernard Minier

### **Bande dessinée adultes**

- « Marée haute » - Isaac Sanchez
  - « Petit pays » - Savoia/Sowa/Faye
  - « La route » - Manu Larcenet – adaptation graphique du roman « la route » de Cormac McCarthy
  - « Frontier » - Guillaume Singelin – lauréat prix eco-faune RAJA Angoulême 2024\*
- \*récompense les bandes dessinées remarquables sur des thèmes liés à l'environnement.

### **Romans ados**

- « Un automne pour te pardonner » - Seasons T1 – Morgane Moncomble

### **Bande dessinée jeunesse**

- « Combattre ou mourir » - les enfants de la résistance T8 – Ers/Dugomier
- « Terre des dragons » - Animal Jack T9 – Prickly/Toussaint

### **Mangas**

- « Le rêve d'un génie » - One Piece T106 – Eiichiro Oda
- « Le héros de la légende » - One Piece T107 – Eiichiro Oda

### **Lecture aidée**

- « Le ballon de Tibi » - éditions Dyscool -

Auparavant, **le mardi 10 septembre**, nous partagerons un repas « **PIZZA au FEU DE BOIS** » chez Georges Rapin .

Toutes les inscriptions devront parvenir à Josiane Davet pour le 5 septembre au plus tard à [josianedavet@orange.fr](mailto:josianedavet@orange.fr) ou par téléphone au **06 70 62 60 65**.

Participation financière habituelle.

En novembre, nous vous proposerons une pièce de théâtre originale à la Salle Saint-Maurice et bien sûr, pour l'hiver, toutes nos rencontres habituelles auxquelles nous nous efforçons d'apporter toujours plus de « piquant ».

Bonne rentrée à tous. Poivre & Sel se tient à vos côtés pour l'animation du village mais n'oubliez pas qu'il sera nécessaire d'apporter des forces vives à l'Association. Merci d'y penser pour notre assemblée générale de novembre.

Pour le CA, Eliane Dallemagne



## Poivre & Sel



Après un été bien chargé entre le pique-nique canadien ouvert à tous et le grand BRIC à BROCC du mois d'août, il est temps de penser à la détente. C'est pourquoi nous vous proposons un voyage en bateau sur le canal de Savière

**MARDI 8 OCTOBRE**

en invitant largement autour de nous Challaisiens et amis. N'hésitez pas à vous inscrire, les informations détaillées vous parviendront dès que la Maison GAL aura finalisé son programme.

### Saison 2024/2025

La nouvelle saison 2024/2025 démarrera le lundi 2 septembre 2024. Cette saison, notre chère monitrice Marjorie, sera de retour parmi nous avec ses cours habituels mais aussi avec une nouveauté:

le circuit training.

N'hésitez pas à vous inscrire!

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez nous contacter par mail à :



ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE  
DE CHALLEX

#### BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2024/2025

##### INFORMATIONS GENERALES

- Les cours ont lieu à la Salle la Challaisienne, en face de la Mairie.
- Les cours suivent l'année scolaire, s'arrêtent pendant les vacances de Noël mais continuent toutes les 1ères semaines de vacances.
- Toute inscription définitive comprend une couverture accident de base.
- La souscription à la garantie d'assurance IA Sport+ est optionnelle et les frais sont à la charge de l'adhérent.
- Pour votre sécurité, le port de baskets est obligatoire.
- 1 cour d'essai gratuit

##### INSCRIPTIONS SAISON 2024/2025

Les inscriptions auront lieu courant Juin avant la fin des cours [pour les membres 2023/2024](#) et [par mail en juillet/Aout pour les nouveaux membres](#).

Vous pouvez régler par chèque (bénéficiaire Association Gym Challex), par virement (voir RIB à la fin du document) ou en espèces.

**Attention : les cours ont des places limitées, ne tardez pas !**

L'Association Gym CHALLEX se réserve le droit de refuser les inscriptions une fois que le nombre maximum de pratiquants est atteint.

##### INFORMATIONS D'INSCRIPTION

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

##### Je m'inscris aux cours suivants (cochez) :

Rentrée	L'année	
Gym Cardio ou Senior 1h	115€	
Gym Cardio ou Senior 2h	130 €	
Gym Cardio ou senior 3h	150€	
Gym Cardio/senior 4h	170€	
Gym Cardio/senior 5h	200 €	
Zumba	160€	
Zumba-Step	160€	
Circuit Training	120 €	
Renforcement Musculaire	130 €	
Zumba Kids 6-11 ans	130 €	
Pilates	160€	
Tous les cours	450 €	

Pour ajouter un cours en plus prévoir en supplément la moitié du 2ème

Le cours le plus cher + la moitié du 2eme : zumba 160€ + zumba-step 80€ = 240€

##### HORAIRES DES COURS 2024/2025

La reprise des cours aura lieu le lundi 2 septembre 2024

Lundi	18h00-18h30	Circuit training
	18h30-19h30	Zumba
	19h30-20h30	Gym cardio
mercredi	9h-10h	Gym douce
	10h-11h	Renforcement Musculaire
	11h-12h	Zumba Kids 6-11 ans
	18h-19h	Zumba Step
	19h-20h	Gym cardio
	20H – 20H45	Pilates
	vendredi	9h-10h
10h-11h		Gym Cardio

##### Cours pendant les vacances :

- Vacances Toussaint : 1ère semaine
- Vacances Noël : pas de cours
- Vacances Février : 1ère semaine
- Vacances Pâques : 1ère semaine

##### Pour toute information complémentaire :

Contactez-nous par mail : ✉ [gym.challex@gmail.com](mailto:gym.challex@gmail.com)

Suivez-nous sur Facebook

##### JE M'INSCRIS AUX JOURS DES COURS SUIVANT A COCHER (obligatoire)

- Gym Cardio Lundi  Renforcement Musculaire
- Gym Cardio Mercredi  Circuit training
- Gym Cardio Vendredi  Zumba
- Gym Douce Mercredi  Zumba-Step
- Gym Douce Vendredi  Zumba enfant
- Pilates

Nous vous demandons de vous inscrire pour les jours de présence que vous aurez choisis afin que nous puissions gérer les effectifs par cours à ne pas dépasser.

**Jours Définitif pour l'année**

\*\*\*\*\*

##### Rib Crédit Mutuel :

Iban : FR76 1027 807 36 3000 22356 10125  
BIC : CMCIFR2A

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE DE CHALLEX

Date

Signature

# Memento

## Challex au quotidien

### Mairie de Challex

216, rue de la Mairie

04 50 56 30 10 ~ [challex@challex.fr](mailto:challex@challex.fr)

Lundi 9h00-12h30

Mardi 9h00-12h30 14h00-19h00

Mercredi 9h00-12h30

Jeudi 14h00-19h00

Vendredi 9h00-12h30

### Le marché communal hebdomadaire

Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30

### Bibliothèque municipale

09 74 04 42 36 ~ [bibliochallex@gmail.com](mailto:bibliochallex@gmail.com)

Mercredi 16h00-19h00

Vendredi 16h00-19h00

Auberge « les 7 Merveilles » 04 79 19 70 90

### Horaires du restaurant, réservations et vente de

pizzas : [www.Aubergedes7merveilles.com](http://www.Aubergedes7merveilles.com)

### Horaires du dépôt de pain :

Lundi 8h00/14h00

Mardi 8h00/14h00 17h00/20h00

Mercredi : **fermé la journée**

Jeudi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Vendredi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Samedi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Dimanche : 8h00/14h00

Ecole : 04 50 56 44 32

Garderie : 06 83 45 81 81

Inspection de l'éducation nationale

Circonscription du Pays de Gex : 04 50 40 76 60

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens :

04 50 56 46 50

### Collecte des déchets sur la commune

Mercredi soir dépôt des conteneurs

Jeudi matin, ramassage des déchets ménagers

Demande de bacs à ordures ménagères, tri,

compostage ou anomalie : 04 50 40 95 00

[www.monservicedechets.com](http://www.monservicedechets.com)

Pour les problèmes de collectes :

[collecte@paysdegexagglo.fr](mailto:collecte@paysdegexagglo.fr)

Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64 (badge obligatoire)

### Horaire d'été (de Mars à Octobre)

du Lundi au Vendredi : 8h30 - 12h - 13h45 - 18h

Samedi : 8h30 - 18h, dimanche : 9h - 12h

**Fermée les jours fériés**

Déchetterie de Saint Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41

Recyclage : [www.sivalor.org](http://www.sivalor.org)

Allo encombrants non recyclables : 04 50 20 65 86

[www.agcr.alfa3.fr](http://www.agcr.alfa3.fr)

Centre du Service National : 09 70 84 51 51 ou

[cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

**Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie**

### Horaires pour les engins motorisés et bruyants

( tondeuses, taille-haies, tronçonneuses... ) :

**pour le bien-être de tous, veuillez les respecter**

Lun-ven. 8h00-12h00 14h00-19h30

Samedi 9h00-12h00 15h00-19h00

Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

## Contacts d'urgence

Appel d'urgence européen : 112

SAMU 15 : urgences médicales-

médecin de garde

SAMU – urgences sociales et hébergements : 115

<http://challex.info/urgence>

Pompiers : 18

Police 17

Gendarmerie Thoiry : 04 50 42 12 01

117 rue des Chenaillettes 01710 Thoiry

8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi

9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés

Gendarmerie Collonges : 04 50 59 63 03

162 Rue de l'Eglise 01550 Collonges.

Mardi et jeudi : 8h00 à 12h00

Dimanche : de 9h00 à 12h00

Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11

Signalement de logements indignes : 0806 706 806

Signalement violence conjugales : 3919

Enfance en danger : 119

Urgence vétérinaire : 3115

Pharmacies de garde : 3237

Services des Centres Départementaux

de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001

### Maison Médicale de Garde, centre de soins

immédiats du Pays de Gex

Hôpital local du Pays de Gex ,160 rue Marc Panissod,

Gex

Tous les jours, sur RDV auprès du centre 15

### Maison médicale multidisciplinaire

Permanence de soins infirmiers, sans RDV, tous

les jours, de 16h00 à 17h00

Cabinet infirmier sur RDV 04 50 42 04 02

110 rue Germaine Tillon, 01630 Saint Genis-Pouilly

Cabinet infirmier de Collonges sur RDV au

domicile ou au cabinet

04 50 56 71 ou 64 06 84 15 01 95 ou 06 08 61 74 99

Infirmières libérales, cabinet de Péron sur RDV

06 66 87 21 99 ou 06 13 99 95 77

# Memento

## Contacts d'urgence

**CHAL** : Centre Hospitalier Alpes-Léman  
Site de Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00  
**CHANGE** : Centre Hospitalier Annecy Genevois  
(Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65  
**Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse** :  
04 50 83 43 43  
**Hôpital Cantonal GE** : +41 22 372 33 11  
**Hôpital de La Tour à Meyrin GE** : +41 22 719 61 11

## Services aux usagers

**Groupement transfrontalier européen** :  
08 92 70 10 74  
**SIEA** : Service Client : 04 74 45 09 07  
**Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement)**  
04 85 29 20 00  
**Site de l'agglomération** : [paysdegexagglomeration.fr](http://paysdegexagglomeration.fr) puis accueil et faites votre choix  
**AGCR** (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) :  
04 50 28 20 50  
**Horaires de la boutique** :  
Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30  
Samedi 8h45-14h15  
**Horaires dépôts** :  
Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45  
**Ressourcerie du Pays de Gex** : 04 81 50 02 51  
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex  
**Collecte des objets en bon état** (sauf textile): mobilier, jouet, électroménager, outillage, vaisselle, livre... pour y être nettoyés, réparés, et remis en vente à la boutique . [www.paysdegexagglomeration.fr](http://www.paysdegexagglomeration.fr)  
**DEPOT DES OBJETS**  
**Ressourcerie à Ornex** :  
lundi :13h30 - 17h30, mardi au vendredi : 8h45 - 12h / 13h30 - 17h30 et samedi : 8h30 - 17h30  
**déchetterie de Saint Genis Pouilly** le mardi après-midi, mercredi, vendredi et samedi (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueilli par un agent de la ressourcerie  
**déchetterie de Péron** le jeudi (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueilli par un agent de la ressourcerie  
**A domicile** pour les meubles volumineux en bon état, en prenant rendez-vous au préalable au 04 81 50 02 51

**Conseils juridiques gratuits**  
(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)  
Sur RDV au 04 50 41 35 86  
**Caisse Primaire d'Assurance Maladie** : 3646  
**Transport à la demande** :  
Centrale de réservation : 0800 00 67 59  
du lundi au vendredi de 8h00/12h00 et de 14h00/17h00  
hors jours fériés ou [www.transportsdelain.fr](http://www.transportsdelain.fr)

**Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**  
Mairie de Saint Genis-Pouilly 01630  
**SUR RDV** le 1er mardi de chaque mois  
Hors vacances scolaires sur [caf.fr](http://caf.fr) au 3230  
0810 25 01 10 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h30.

**Horaires du bus La Plaine-Challex** : [www.tpg.ch](http://www.tpg.ch)

**Maison des Services Publics Pays de Gex Agglo** :  
Pour faciliter vos démarches  
167 rue de Genève 01170 Gex  
**Sur RDV au 04 50 99 99 72**

**CLIC** : Centre Local d'Information et Coordination gériatrique : 04 50 41 04 04

**Maison des Usagers Gessiens (MUG)**  
200 rue Edouard Branly, Technoparc,  
01630 Saint Genis-Pouilly  
Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
Le mercredi de 8h30 à 17h30  
Le vendredi de 8h30 à 17h00  
Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.

**SOS ANIMAUX** : 04.50.41.74.80  
<https://www.sosanimauxpaysdegex.com/fourriere-pays-de-gex.html>  
**Adoption avec les Ch'amis Gessiens** :  
06.17.96.19.34 ou 06.88.75.92.70

**Aéroport de Genève renseignements divers** :  
**GVApp**

## Rédaction

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex.  
Directeur de publication : Madame le Maire  
Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture  
Impression : imprimerie Piétri (Gex)  
Distribution : service de la commune  
Tirage : 750 exemplaires  
Le Petit Challaisien est distribué aux habitants et consultable sur le site Internet [www.challex.fr](http://www.challex.fr)  
**Pour le prochain numéro du Petit Challaisien d'octobre, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :**

**[lepetitchallaisien@challex.fr](mailto:lepetitchallaisien@challex.fr)**  
au plus tard le :  
**Dimanche 15 septembre**